

Technicien(ne) à la taxation

Concours :
2026-22

Service :
Finance

Statut :
1 poste Permanent

Entrée en poste :
Dès que possible

Sous la supervision de la directrice des finances, le candidat retenu au poste de technicien à la taxation aura pour mandat de réaliser les diverses activités liées à l'encaissement et la perception des taxes, mutations et autres revenus.

Principales tâches

- Produire la taxation annuelle;
- Aide à la préparation du budget de taxation;
- Produire la taxation complémentaire;
- Effectuer les mises à jour du rôle d'évaluation et assurer le suivi des certificats transmis par l'évaluateur;
- Préparer et envoyer à l'évaluateur les documents nécessaires pour mettre à jour le rôle d'évaluation, tels que : mutations, changements d'adresse, demandes de correction, etc.;
- Assurer le traitement, le suivi et la facturation des droits de mutation immobilière;
- Répondre aux questions des citoyens et des collègues de travail;
- Effectuer les procédures de fin d'année pour inclure les procédures mensuelles et annuelles liées à la taxation, à la perception et à la facturation;
- Assurer le suivi des arrérages de taxes et des comptes en souffrance;
- Préparer le suivi des dossiers de vente pour taxes, y compris les avis requis et le suivi auprès de la MRC;
- Préparer et conserver des rapports et documents requis pour les fins d'audit;
- Préparer la facturation de certains revenus ou services municipaux, lorsque requis;
- Vérifier et balancer les comptes à recevoir des taxes avec le grand livre;
- Effectuer le classement de son service;
- Balancer la caisse;
- Percevoir l'argent des taxes;
- Gérer les paiements par S.I.P.C;
- Confirmer les taxes et évaluation auprès de professionnels;
- Transmettre les informations demandées aux notaires, citoyens, évaluateurs.

À propos de la Ville de Prévost

Proclamée 2^e ville au Québec où il fait bon vivre, la Ville de Prévost se caractérise par ses milieux de vie de qualité ainsi que par son périmètre urbain dynamique entouré de secteurs de villégiature. Destination de choix pour être le terrain de vie et de jeux de nombreux adeptes de loisirs, de déplacements actifs et recherchant une terre d'accueil riche, diversifiée en activités et en services, tout en étant située près d'un pôle majeur en services et infrastructures. Avec près de 14 000 résidents, Prévost est en pleine expansion et se démarque par sa forte vitalité autant sur le plan du développement résidentiel, commercial et industriel que par la mise en valeur de son paysage bâti et naturel.

Chef de file incontesté du monde municipal en environnement, la Ville de Prévost a fait parler d'elle au cours des dernières années sur plusieurs de ses projets innovants et uniques en pensant hors de la boîte et en n'ayant pas peur de ses convictions. Fort d'une équipe dynamique appuyée par un conseil qui priorise le développement durable, le Service de l'environnement fait office de facilitateur autant pour la population que pour les autres services municipaux.

Service du capital humain

2870, boul. du Curé-Labelle
Prévost (Québec) J0R 1T0

450 224-8888, poste 6285
emploi@ville.prevast.qc.ca



ici POUR inspirer.



Technicien(ne) à la taxation

Exigences demandées

- Être titulaire d'un DEC en comptabilité ou DEP avec une expérience équivalente;
- Expérience dans un poste similaire en milieu municipal serait un atout;
- Connaissance de la Suite Office et du logiciel AccèsCité et PG serait un atout;
- Connaissance des lois et processus comptables municipaux.

Compétences recherchées

- **Maîtrise de la taxation municipale** : comprendre et appliquer les règles de taxation annuelle et complémentaire, les modifications au rôle d'évaluation et les règlements de taxation;
- **Capacité d'analyse et de résolution de problèmes** : repérer les écarts, expliquer les variations et proposer les corrections appropriées.;
- **Maîtrise des outils informatiques** : utiliser efficacement Excel et les logiciels municipaux de taxation pour traiter, concilier et analyser les données.
- **Sens du service aux citoyens et communication** : expliquer clairement les comptes de taxes et traiter les demandes avec tact, professionnalisme et confidentialité.

Détails du poste et conditions de travail

- 1 poste permanent;
- Poste à temps plein à raison de 32 heures/semaine;
- La rémunération et les conditions de travail seront établies selon l'échelle salariale prévue à la convention collective en vigueur (taux horaire 36.95 \$ à 43.47 \$);
- Entrée en fonction : Dès que possible.

26 octobre 2026

Date limite pour soumettre votre candidature

Les personnes intéressées à ce poste doivent faire parvenir leur candidature, accompagnée d'un curriculum vitae et d'un court texte expliquant leurs motivations, **au plus tard le lundi 26 octobre 2026 à 16h45** à :
emploi@ville.prevast.qc.ca.

Nous vous remercions de votre intérêt à joindre l'équipe de la Ville de Prévost

Veuillez prendre note que **nous ne communiquerons qu'avec les personnes dont la candidature est retenue** et que tout autre dossier de candidature sera conservé et réévalué pour de prochaines opportunités.

La Ville de Prévost considère la diversité de ses talents comme une richesse, et croit et adhère au principe d'équité en matière d'emploi. L'usage du masculin n'a que pour but d'alléger le texte et n'a aucune intention discriminatoire.

Service du capital humain

2870, boul. du Curé-Labelle
Prévost (Québec) J0R 1T0

450 224-8888, poste 6285
emploi@ville.prevast.qc.ca